

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 1er MARS 2023 à 19H00****N° 013/2023 – Délibération autorisant le 1er adjoint à signer un acte notarié**Conseillers en exercice : **28** – Présents : **25** – Excusés avec Pouvoir : **2** – Excusé sans Pouvoir : **0**
Absents : **1** – Votants : **27**

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE 01 MARS, le Conseil Municipal de SAINT-DENIS-LÈS-BOURG s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, après convocation légale **du 23 FEVRIER 2023**, sous la présidence de **Monsieur Guillaume FAUVET, Maire**.

ETAIENT PRESENTS :**Mesdames, Messieurs :**

BERNARD Jean-Luc, BIRRAUX François, BOILEAU Marc, BOUVARD Patrick, BULIARD Sylvie, CHAUDET Lydie, CORBAUX Samuel, DOUVRE Evelyne, FAUVET Guillaume, FERAUD Valérie, GALIEN Jean-Michel, GARÇON Françoise, GONGUET Nathalie, GRUET Alexis, MARCILLAC Frédéric, MESSINA Isabelle, MINIER Jean-Philippe, MIRALLES Bruno, MONTEIRO Rita, RONGEAT Stéphane, ROUSSEAU Alain, SAUDRAIS Nadia, TRICHOT Patricia, VAUGEOIS Patrick, VIGNAGA Isabelle.

ETAIENT EXCUSEES AVEC POUVOIR :**Mesdames :**

ROUSSEL Céline (pouvoir donné à Rita MONTEIRO).
SCHWINTNER Francis (pouvoir donné à Françoise GARCON).

ETAIT ABSENTE :

Madame JACQUET Aude

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Monsieur Patrick BOUVARD** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a accepté.

Le Maire rappelle que par délibération n°070-2022 du 14 septembre 2022, le Conseil Municipal a autorisé l'acquisition de la parcelle section AL n°180 appartenant aux consorts Nallet, dans le cadre du projet d'aménagement du giratoire de l'intersection entre l'avenue de Bresse et la rue Jean Mermoz.

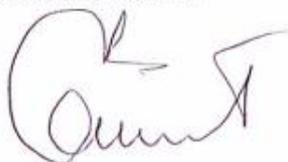
Compte tenu d'un démarrage de travaux fixé au début du mois de mai 2023, il convient que la signature de l'acte notarié puisse être réalisée dans les plus brefs délais, et ainsi que Monsieur Patrick BOUVARD, 1^{er} adjoint soit autorisé à le signer.

Le Conseil Municipal,**Après en avoir délibéré à l'unanimité,**

AUTORISE Monsieur Patrick BOUVARD, 1^{er} adjoint à signer l'acte notarié relatif à l'acquisition de la parcelle section AL n°180 appartenant aux consorts Nallet.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES MEMES JOUR MOIS ET AN QUE CI-DESSUS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE

Le Maire,
Guillaume FAUVET



Le secrétaire,
Patrick BOUVARD

